



CAP

SELLERIE GÉNÉRALE

DIPLÔME DE L'ÉDUCATION NATIONALE - FORMATION PAR APPRENTISSAGE, GRATUITE & RÉMUNÉRÉE

LE MÉTIER

L'ouvrier qualifié en sellerie confectionne des sièges, des habillages dans le secteur de **l'automobile, de la moto et du nautisme**.

Dans **l'ameublement**, il participe à la création et à la réparation des fauteuils pour les collectivités (salles de spectacles, salles de sports, les hôpitaux, professions médicales, la restauration...).

Il intervient également dans la **confection de tentes**, de parasols, d'articles de sport et de **bâches**.

Il travaille le cuir, le skaï, le tissu, le PVC et la mousse.

Ses activités consistent à préparer, fabriquer, débiter et couper les modèles. Il connaît les techniques de réalisation de patrons, dont il définit la forme, l'agrandissement et la réduction.

Il effectue des opérations de **piquage, collage et finition** (à la main ou à la machine).

Il sait faire la différence entre les matières et sait reproduire à l'identique le produit original.

Il assure l'entretien préventif des matériels et applique les **règles de sécurité**.

ADMISSION

- Être âgé de moins de 30 ans.
- Remplir un dossier de candidature.
- Passer un entretien de motivation.

ET APRÈS ?

POURSUITE D'ÉTUDES

- BAC PRO Métiers du Cuir :
 - option maroquinerie ;
 - option sellerie garnissage.

DÉBOUCHÉ

- Sellier garnisseur.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Atelier artisanal.
- Atelier industriel.

91% DE RÉUSSITE À L'EXAMEN



PROGRAMME

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL 19H

- Français / Hist. / Géo 5,5h
- Maths / Sciences 5,5h
- EPS 2h
- Anglais 2h
- Arts Appliqués 2h
- PSE 2h

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL 16H

- Atelier 8h
- Techno 8h

TOTAL SEMAINE : 35H

- La formation s'effectue en alternance sur 2 ans.
- 35h/semaine (environ 12 semaines de cours au CFA et 40 semaines en entreprise par an).



COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Démonter les **garnitures**.
- Réaliser des **gabarits**.
- Réaliser des **piquages**.
- **Garnir les éléments** de sellerie.
- **Gâiner des articles** de sellerie.



LES AVANTAGES

ALTERNANCE

- Le CFA Le Vigean vous accompagne dans la recherche de votre entreprise.

EXONÉRATIONS

- Exonération totale ou partielle des cotisations sociales, selon la taille de l'entreprise.
- L'entreprise peut bénéficier d'un crédit d'impôt.

AIDES DE LA RÉGION

- Aides versées par le Conseil Régional dont dépend l'entreprise.

RÉMUNÉRATION

- Elle est calculée en pourcentage du SMIC (ou du salaire minimum conventionnel s'il est plus favorable).

	1 ^{ÈRE} ANNÉE	2 ^{ÈME} ANNÉE
- DE 18 ANS	25 %	37 %
18-20 ANS	41 %	49 %
+ DE 21 ANS	53 %	61 %



Rejoignez-nous sur Facebook

DOSSIER DE CANDIDATURE
À TÉLÉCHARGER SUR WWW.CFA-LEVIGEAN.FR